

CAD

**Mémoire reçu : Le testament de Louis  
XVI est-il authentique ?**

*Les cahiers de l'analyse des données*, tome 18, n° 1 (1993),  
p. 123-126

[<http://www.numdam.org/item?id=CAD\\_1993\\_\\_18\\_1\\_123\\_0>](http://www.numdam.org/item?id=CAD_1993__18_1_123_0)

© Les cahiers de l'analyse des données, Dunod, 1993, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Les cahiers de l'analyse des données » implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

**MÉMOIRE REÇU :**  
**لويس السادس عشر في الكومبيوتر : من كتب وصيته ؟**  
**LE TESTAMENT DE LOUIS XVI**  
**EST-IL AUTHENTIQUE ?**

**[LOUIS XVI]**

*Anis ABI FARAH\**  
*Mounif ABI FARAH\*\**

*Les auteurs ont bien voulu nous communiquer leur travail paru dans le journal de Beyrouth, النصار, avec pour illustration la reproduction d'un tableau accompagné de cette légende:*

**لويس السادس عشر يوزع معونة على الفقراء في الشتاء القاسي ١٧٨٨-١٧٨٩.**

Le roi Louis XVI distribue des secours aux pauvres pendant le rude hiver de 1788-1789. À l'occasion du bicentenaire du 21 Janvier, nous publions la présente version, destinée aux lecteurs de CAD.

## **1 Le problème linguistique et la méthode**

Différents historiens et auteurs se sont interrogés au sujet de l'authenticité des textes attribués à Louis XVI; notamment de sa correspondance et de son testament. Jean-Pierre DORMOIS affirme à son tour que cette correspondance a inspiré les compilateurs et les faussaires et qu'y pullulent les apocryphes!

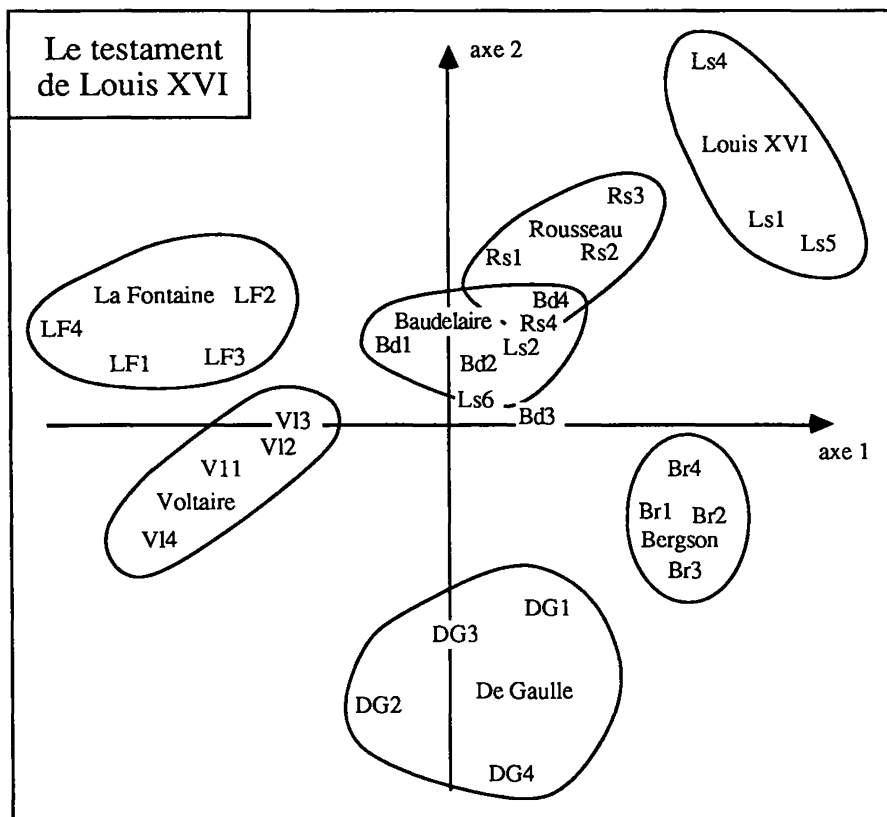
Il nous a paru opportun de contribuer au débat, par des méthodes dont l'un de nous (A. A.F.) a fait l'objet de sa thèse, en soumettant à l'analyse statistique, avec les textes attribués au Roi, d'autres textes littéraires français, que l'autre auteur, (M. A.F.), a déjà étudiés (cf. [LETTRES], in CAD, Vol. XIII, n°1).

Comme il est fait dans [LETTRES], nous soumettons à l'analyse des correspondances un tableau de contingence croisant un ensemble de textes (ou de groupes de textes) avec un ensemble de signes typographiques. On peut légitimement s'étonner du succès de ces analyses dont l'interprétation est assurément délicate : É. Brunet a montré que les mots les plus fréquents

---

(\*) Université Libanaise .

(\*\*) 1, Rue des Églantines, 95320, Saint Leu La Forêt.

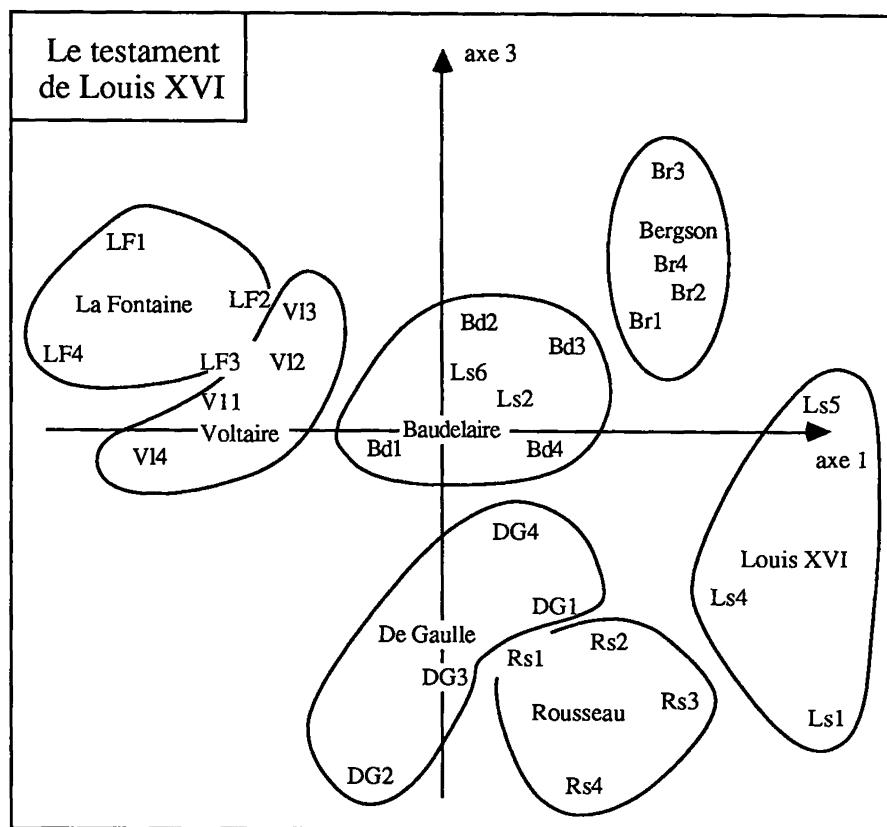


n'étaient pas seuls en cause, car les résultats subsistent même si ces mots sont éliminés du bilan.

## 2 Le corpus étudié

Au nombre des textes, attribués au Roi, nous avons considérés, outre le testament de Louis XVI, constituant deux fragments notés Ls4 et Ls5, une lettre, Ls1, adressée à l'assemblée des représentants et donnée comme certainement authentique par J. CRÉPIEUX-JAMIN, qui en a étudié le manuscrit; ainsi que deux lettres Ls2, Ls6, qui figurent, dans le recueil de Jean-Pierre DORMOIS, comme adressées par le Roi, à l'automne de 1791, à ses frères les Comtes de Provence et d'Artois (pp. 30 et 31).

Les autres auteurs dont nous avons pris des fragments sont BAUDELAIRE {Bd1...4}, BERGSON {Br1...4}, Charles De GAULLE {DG1...4}, La FONTAINE, ROUSSEAU {Rs1...4}, VOLTAIRE {V11...4}.



### 3 Résultats d'analyse

Sur les graphiques ci-joints, on voit qu'à chacun des six auteurs auxquels les textes sont attribués sans hésitation, il correspond une zone assez bien circonscrite.

Quant à Louis XVI, il apparaît clairement, d'une part, que la lettre manuscrite Ls1 et les points {Ls4, Ls5} du testament, occupent une région distincte de celles dévolues aux divers auteurs; tandis que, d'autre part, les lettres qui auraient été écrites par le Roi à ses frères ne sont aucunement dans cette région d'authenticité.

À la question formulée dans le titre du présent article nous nous croyons donc autorisés à répondre par l'affirmative!

### Références bibliographiques

Anis ABI FARAH: *La reconnaissance automatique des auteurs inconnus des textes arabes*; Thèse de doctorat ès-sciences; Université Pierre et Marie Curie; Paris, (1985).

Mounif ABI FARAH: "Reconnaissance de l'auteur d'un texte d'après les caractères utilisés", [LETTRES], in *CAD*, Vol XIII, n°1, pp. 95-96, (1988).

Étienne BRUNET: *Le Vocabulaire français de 1789 à nos jours*; 1824 pp., Slatkine, Genève-Paris, 1981; résumé par l'auteur dans: *L'analisi delle frequenze, problemi di lessicologia*; A cura di M. Fattori e M. Bianchi; Lessico Intellettuale Europeo XXVII; Centro di studio del CNR; Edizioni dell'Ateneo; Roma, 1982; brièvement analysé dans *CAD*, Vol VIII, n°1, pp. 123-125, 1983.

J. CRÉPIEUX-JAMIN: *ABC de la graphologie*, Presses Universitaires de France.

Jean-Pierre DORMOIS: *Lettres choisies de LOUIS XVI et de MARIE-ANTOINETTE 1789-1793*, Éditions France-Empire.